

PÉTITION

NON À UN ENSEIGNEMENT MUSICAL AU RABAIS !

Nul ne conteste l'importance primordiale de la pratique collective dans l'enseignement musical.

Cette pratique collective représente déjà actuellement au moins les deux tiers du temps qu'un élève musicien passe au conservatoire (formation musicale, orchestre, chorale, musique de chambre, ensembles instrumentaux...)

Pour autant, la qualité de cette pratique est étroitement liée aux acquis de chaque membre du groupe. C'est pourquoi il est essentiel que chaque élève puisse bénéficier, dans le cadre de son apprentissage instrumental ou vocal, d'une écoute et de conseils personnalisés adaptés à son rythme de progression.

Le temps d'écoute individualisé, indispensable pour éviter des débuts engagés sur des bases erronées, est déjà très faible (20' par élève et par semaine en première année dans beaucoup de conservatoires). Il ne peut être encore diminué.

Cette écoute personnalisée, possible dans le cadre d'une pédagogie en petit groupe (trois élèves maximum), ne l'est pas en grand ensemble.

On constate pourtant que de plus en plus d'établissements d'enseignement musical, en particulier dans les zones dites sensibles, organisent un apprentissage initial en groupe trop important pour garantir ces conditions, ceci dans le but non avoué d'accueillir plus d'élèves sans surcoût.

À quoi bon accueillir plus d'élèves en massifiant l'enseignement si celui-ci est dénaturé ?

Notre pays peut s'enorgueillir depuis les années Malraux de proposer à tous un enseignement de qualité. Veillons à ce que cet acquis démocratique soit conservé et évitons qu'apparaisse un enseignement à deux vitesses comme chez nos voisins allemands ou anglais où la possibilité d'un enseignement individualisé dépend souvent des moyens financiers des familles !

Nous demandons qu'une commission composée de musiciens/enseignants, d'élèves, et des syndicats se réunisse sous l'égide du ministère de la Culture pour que le schéma national d'orientation pédagogique soit retravaillé de façon à tenir compte de ces nécessités pédagogiques. Agissons pour garantir la qualité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire !

Professeurs/interprètes, élèves musiciens des conservatoires, parents d'élèves, signez et commentez cette pétition en votre nom pour agir contre la dégradation de l'enseignement musical !



Syndicat des artistes-interprètes et enseignants
de la musique, de la danse et des arts dramatiques



Syndicat National des
Enseignants et Artistes